

EN CONTREPARTIE de la réception d'un panier poupon (le « panier ») du gouvernement du Yukon, représenté par la ministre de la Santé et des Affaires sociales (le « gouvernement du Yukon »), J'ACCEPTE irrévocablement, en mon nom et au nom de mes héritiers et ayants droit, exécuteurs testamentaires, administrateurs, représentants personnels et plus proches parents les conditions ci-dessous.

1. Je comprends que tous les articles contenus dans le panier ne sont pas produits par le gouvernement du Yukon. Si j'ai des questions concernant le contenu du panier ou le panier lui-même ou que si le panier contient un article périmé ou défectueux, je dois communiquer avec le ministère de la Santé et des Affaires sociales.
2. J'assume et j'accepte, librement et volontairement, sans réserve ni limitation, TOUS LES RISQUES et dangers liés au panier ou qui pourraient en découler.
3. Je LIBÈRE ET DÉCHARGE IRRÉVOCABLEMENT ET POUR TOUJOURS le gouvernement du Yukon ainsi que ses représentants officiels, dirigeants, élus, employés, entrepreneurs, agents, successeurs et ayants droit de toute réclamation, responsabilité, action en justice, poursuite judiciaire, demande de dédommagement (y compris pour des dommages directs, indirects, consécutifs, de droit, particuliers ou exemplaires, pour des pertes économiques, des profits perdus ou des occasions manquées, ou encore pour des coûts, des dépenses ou des pertes, quel qu'en soit le type ou le motif), et de tout autre recours judiciaire, quel qu'en soit le type ou le motif (collectivement, les « réclamations ») liés au panier ou qui découleraient de celui-ci de façon directe ou indirecte.
4. Je DÉGAGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ le gouvernement du Yukon et ses représentants officiels, dirigeants, élus, employés, entrepreneurs, agents, successeurs et ayants droit de toute responsabilité à l'égard de réclamations, de dettes, d'actions, de poursuites, de requêtes, de dommages, de pertes, de frais et de dépenses (y compris les frais juridiques) liés au panier ou qui découleraient de celui-ci de façon directe ou indirecte.
5. Le présent document est réputé avoir été rédigé conformément aux lois du Yukon et sera régi, interprété et appliqué conformément à ces celles-ci, sans égard aux principes de conflit des lois qui imposeraient la loi d'une autre compétence. Les deux parties se soumettent irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux du Yukon.
6. J'AI LU ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT DOCUMENT et JE COMPRENDS QUE LE GOUVERNEMENT DU YUKON ATTEND DE MOI QUE JE RENONCE ENTIÈREMENT À TOUTE RÉCLAMATION ET À TOUTE INDEMNITÉ EN ÉCHANGE DU PANIER.
7. Je comprends que toutes les conditions du présent document sont énoncées dans leur intégralité et je déclare que je n'ai pas été incité à signer le présent document sur la base d'une déclaration, d'une garantie, d'une condition ou d'une entente écrite ou orale, autre que ce qui est expressément contenu ou mentionné dans les présentes, warranty, condition, or agreement, whether written or oral, other than as expressly set out or referred to herein.

Nom (en lettres détachées)

Signature

Date (AAAA-MM-JJ)

Témoin

